



CEDEFOP

Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle

FR

Priorités à moyen terme du Cedefop

Renforcer la coopération
européenne en matière de
formation professionnelle
grâce à l'information
et l'expertise: continuité,
concentration et flexibilité

2009-2011





Priorités à moyen terme du Cedefop 2009-2011

Renforcer la coopération européenne
en matière de formation professionnelle
grâce à l'information et l'expertise:
continuité, concentration et flexibilité

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'Internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2009

ISBN 978-92-896-0565-6

ISSN 1831-1997

© Centre européen pour le développement de la formation professionnelle, 2009

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Designed by Rooster Design, Greece.

Printed in Belgium



Le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) est le centre de référence de l'Union européenne pour la formation et l'enseignement professionnels. Nous livrons des informations et des analyses sur les systèmes et les politiques de formation et d'enseignement professionnels, ainsi que sur la recherche et la pratique dans ce domaine.

Le Cedefop a été créé en 1975
par le règlement (CEE) n° 337/75 du Conseil.

Europe 123, 570 01 Thessaloniki (Pylea), GRÈCE
Adresse postale: PO Box 22427, 551 02 Thessaloniki, GRÈCE
Tél. +30 2310490111, Fax +30 2310490020
E-mail: info@cedefop.europa.eu
www.cedefop.europa.eu

Aviana Bulgarelli, *Directrice*
Christian Lettmayr, *Directeur adjoint*
Juan Menéndez-Valdés,
Président du Conseil de direction





table^{des}
ma

tières

Table des matières

Mission du Cedefop	2
Politiques et contexte opérationnel	4
Objectif stratégique du Cedefop pour 2009-2011	11
Priorités pour 2009-2011	12
Évaluation des résultats	22

Mission du Cedefop

pol
e

«Notre mission est de contribuer à l'élaboration de la politique européenne de FEP...»

Les savoirs, aptitudes et compétences des citoyens sont au cœur de l'infrastructure économique et sociale de l'Europe. Avec la recherche et le développement, les infrastructures physiques et les technologies respectueuses de l'environnement, ils représentent un moteur clé⁽¹⁾ de la croissance, de la compétitivité et de l'emploi. La formation et l'enseignement professionnels (FEP), qui sont un pilier majeur de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, jouent un rôle crucial dans les efforts de l'Europe pour se repositionner dans l'économie mondiale et relever ses principaux défis sociaux.

Le Cedefop est l'agence de l'Union européenne responsable de la FEP.

En 2009-2011, il aura pour mission de soutenir la Commission européenne, les États membres et les partenaires sociaux dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique européenne de FEP:

- (a) en menant des travaux de recherche appliquée et des analyses comparatives sur les problèmes, tendances et enjeux de la FEP;
- (b) en fournissant une perspective européenne indépendante et qualifiée, en développant et encourageant des approches, principes et outils européens visant à améliorer la FEP et à atteindre des buts communs;
- (c) en offrant un lieu d'échanges unique mettant en présence les intérêts divers de la FEP, les décideurs, les partenaires sociaux, les chercheurs et les praticiens, pour favoriser l'apprentissage mutuel et débattre de propositions de politiques et de recherche;
- (d) en faisant mieux connaître et comprendre l'évolution de la FEP, son rôle dans l'éducation et la formation tout au long de la vie et sa contribution à d'autres politiques.

⁽¹⁾ Conseil de l'Union européenne. Résolution du Conseil du 15 novembre 2007 sur l'éducation et la formation comme moteur essentiel de la stratégie de Lisbonne. *Journal officiel de l'Union européenne*, 12 décembre 2007, n° C 300.

Soutenir la politique européenne de FEP



Le Cedefop remplit sa mission à travers le rôle et les tâches qui lui sont attribués dans son règlement fondateur⁽²⁾.

S'appuyant sur son savoir et son expertise, il effectue un suivi des politiques de FEP et des outils européens destinés à soutenir l'amélioration et la mise en œuvre des politiques, sur lesquels il fournit des conseils. Le Cedefop diffuse également des informations par le biais de son site web et de ses publications, réseaux, visites d'étude, conférences et séminaires.

⁽²⁾ Règlement (CEE) n° 337/75 du Conseil du 10 février 1975 portant création d'un centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop). *Journal officiel des Communautés européennes*, 13 février 1975, n° L 39, modifié en dernier lieu par le règlement CE n° 2051/2004 du Conseil.

Politiques et contexte opérationnel



«L'éducation et la formation [...] sont la pierre angulaire sur laquelle reposent la croissance future de l'Europe et le bien-être de ses citoyens.»⁽³⁾

La politique européenne de FEP: un chantier en cours

Les défis que doivent relever les décideurs du domaine de la FEP en Europe ne cessent d'augmenter. Le Cedefop prévoit que d'ici à 2015, près de 30 % des emplois en Europe⁽⁴⁾ nécessiteront des qualifications du plus haut niveau (diplômes de deuxième et troisième cycle supérieur, y compris des qualifications professionnelles) et 50 % des qualifications de niveau moyen (second cycle du secondaire et niveau postsecondaire, surtout des qualifications professionnelles). Seulement 20 % d'entre eux ne nécessiteront que peu ou pas de qualifications formelles. Le secteur des services engendrera une grande partie des emplois nouveaux. On s'attend à un déclin du nombre d'emplois dans les secteurs primaire et de l'industrie

⁽³⁾ Voir note 1.

⁽⁴⁾ Cedefop. *Future skill needs in Europe – Medium-term forecast*. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2008. L'étude couvrait 25 États membres de l'Union européenne (Bulgarie et Roumanie non couvertes) plus la Norvège et la Suisse.

politiques et opérationnel contexte

manufacturière, mais ces secteurs continueront néanmoins à jouer un rôle crucial dans l'économie et resteront une source majeure d'emplois, qui nécessiteront de nouvelles compétences permettant de faire face à l'évolution des technologies et des organisations ainsi qu'à la concurrence mondiale. Le nombre d'emplois vacants augmentera avec les départs à la retraite, mais ils ne seront peut-être pas pourvus car moins de jeunes entreront sur le marché du travail. La polarisation des emplois se renforce, du fait que nombre des emplois créés se situent aux deux extrêmes du marché du travail, soit qu'ils demandent un degré élevé de compétence et d'autonomie, soit qu'ils impliquent des tâches de routine, une faible rémunération et de mauvaises conditions de travail. Les pénuries de main-d'œuvre dans les domaines exigeant des qualifications pointues ainsi que la possibilité d'une surqualification dans d'autres rendent nécessaire une réaction politique appropriée. Ces tendances, entre autres changements, risquent de conduire à une disparité croissante entre les

compétences nécessaires et les compétences disponibles.

Ce qui précède souligne la nécessité d'une excellence dans tous les aspects de la FEP. Les entreprises ont besoin de compétences leur permettant de faire face à la concurrence, de mener des travaux de recherche, d'innover et de se développer. Les citoyens doivent actualiser constamment leurs compétences tout au long de leur vie professionnelle, qui est de plus en plus longue. Les compétences en matière de TIC sont nécessaires, même dans les professions élémentaires, et peuvent jouer un rôle vital non seulement dans les grandes entreprises, mais aussi dans les PME. Les activités économiques transfrontalières et la mobilité géographique renforcent la nécessité de bases solides dans les compétences clés, notamment en matière d'organisation et de communication, qui, de plus en plus, comprennent les compétences en langues étrangères.



La FEP constitue la base d'une performance et d'une qualité élevées dans la vie professionnelle pour une main-d'œuvre de plus en plus variée. Elle prépare non seulement les travailleurs à des emplois ou professions particuliers, mais les équipe également des compétences clés nécessaires pour le travail, l'innovation et la formation ultérieure. Elle joue un rôle important dans le développement personnel en dehors du lieu de travail, en accompagnant les travailleurs dans d'autres aspects de leur vie et en soutenant la citoyenneté active. Elle est aussi d'une grande souplesse, se déroulant de plus en plus à des niveaux d'enseignement différents et sous des formes diverses, entre autres sur le lieu de travail. En établissant des liens entre l'éducation et la formation dans les établissements d'enseignement et sur les lieux de travail, la FEP constitue un élément-clé de toutes les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie. L'éducation et la formation des adultes est en grande partie professionnelle, et la FEP représente un élément important de la «flexicurité», qui

visait à associer flexibilité des marchés du travail et grande sécurité de l'emploi. En outre, de nombreuses mesures d'insertion dans l'emploi s'appuient sur la FEP pour intégrer ceux qui ont abandonné prématurément leurs études ou leur formation ainsi qu'un grand nombre de ceux qui vivent aux marges de la société. Grâce à la validation des acquis antérieurs, la FEP peut contribuer à répondre aux besoins des personnes issues de l'immigration. L'importance de l'excellence dans la FEP en tant qu'élément de l'éducation et de la formation tout au long de la vie et à travers toutes ses sphères réside également dans le soutien qu'elle apporte à d'autres politiques, concernant notamment la performance des entreprises, la compétitivité, la recherche et l'innovation, ainsi que dans la place centrale qu'elle occupe dans les politiques d'emploi et de protection sociale.

L'Union européenne, ses États membres et les partenaires sociaux européens⁽⁵⁾ se

⁽⁵⁾ Business Europe, CEEP, ETUC/CES, UEAPME. *Key challenges facing European labour markets: a joint analysis of European social partners*, 2007.



sont donné comme objectif de faire de la FEP européenne la meilleure du monde. Soutenus par la politique européenne de FEP, dans le programme de travail Éducation et formation 2010 et son processus de Copenhague, ils collaborent plus étroitement que jamais à la modernisation de la FEP et à la création d'un espace européen du travail ainsi que de l'éducation et de la formation. Afin de rendre les résultats de l'éducation et de la formation visibles, transparents et reconnus dans toute l'Europe, l'Union crée, ou a créé, des instruments européens comme Europass, le cadre européen des certifications (CEC), le futur dispositif européen de transfert de crédits d'apprentissage dans la formation et l'enseignement professionnels (ECVET), les mécanismes de coordination des politiques pour l'orientation tout au long de la vie et le cadre d'assurance qualité. L'apprentissage mutuel et par les pairs, dans le cadre duquel coopèrent des experts qui connaissent bien les problèmes à résoudre au niveau national, continue d'accélérer les progrès au niveau national et européen.

Il reste cependant beaucoup à faire. La main-d'œuvre européenne vieillit et elle est moins qualifiée que celle de ses principaux concurrents. Les tendances démographiques font qu'à partir de 2009, les travailleurs de plus de 54 ans seront plus nombreux que les jeunes de 15 à 24 ans. Cependant, il est peu probable que l'UE atteigne le taux d'emploi de 50 % des plus de 54 ans qu'elle a fixé pour 2010. On estime que le vieillissement de la population réduit de près de la moitié le taux actuel de la croissance économique potentielle⁽⁶⁾. Les taux d'emploi des femmes demeurent inférieurs à l'objectif de 60 % établi par l'UE pour 2010. Un jeune sur six termine ses études équipé seulement de qualifications du premier cycle du secondaire, et les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans ont trois fois plus tendance à être au chômage que les

⁽⁶⁾ Commission européenne. *Lignes directrices intégrées pour la croissance et l'emploi (2008-2010) comportant une recommandation de la Commission concernant les grandes orientations des politiques économiques des États membres et de la Communauté et une proposition de décision du Conseil relative aux lignes directrices pour les politiques de l'emploi des États membres.* (doc. COM (2007) 803 final – partie V), 11 décembre 2007.



travailleurs de 25 à 64 ans. Les taux de chômage des personnes issues de l'immigration tendent à être supérieurs à la moyenne. Les ressortissants d'États non communautaires demeurent sous-représentés dans les emplois hautement qualifiés correspondant à leur niveau de qualification⁽⁷⁾. En outre, les adultes participent en nombre insuffisant à des activités de formation continue ou d'éducation des adultes⁽⁸⁾.

Le faible niveau d'études et l'insuffisance des compétences jouent un rôle majeur dans le faible taux d'emploi des jeunes et constituent un danger pour les travailleurs âgés ou marginalisés qui risquent de perdre leur emploi ou qui n'en trouvent pas. Le cycle 2008-2010 de Lisbonne, qui attache une importance accrue à

l'éducation et à la formation, entend s'attaquer aux domaines où peu de progrès ont encore été réalisés.

La FEP apporte une réponse politique à ces défis ainsi qu'à d'autres posés par la mondialisation, le vieillissement de la population, les migrations et l'exclusion sociale. Cependant, malgré les attentes qu'elle suscite, elle est souvent mal intégrée au reste du système d'éducation. On a tendance à sous-estimer sa valeur au cœur de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, bien que son rôle évolue. Néanmoins, des obstacles continuent de s'opposer aux transferts entre la FEP et d'autres formes d'éducation. Par conséquent, de plus en plus, les efforts portent sur la poursuite du développement des politiques existantes et sur la mise en œuvre⁽⁹⁾.

⁽⁷⁾ *Where immigrant students succeed – a comparative review of performance and engagement in PISA 2003* (OECD 2006) et *Employment report* (2005).

⁽⁸⁾ Conseil de l'Union européenne. Rapport d'étape conjoint 2008 du Conseil et de la Commission sur la mise en œuvre du programme de travail «Éducation et formation 2010» — «L'éducation et la formation tout au long de la vie au service de la connaissance, de la créativité et de l'innovation». *Journal officiel de l'Union européenne*, 5 avril 2008, C 86/01.

⁽⁹⁾ Voir note 6.

continuité et flexibilité

Le contexte opérationnel du Cedefop: continuité, concentration et flexibilité

En 2007, une évaluation externe a conclu que le Cedefop est *une organisation avec une valeur ajoutée extrêmement distincte. [...] Aucune autre organisation ne se consacre exclusivement à la formation professionnelle et ne dispose d'une expérience européenne aussi vaste dans ce domaine.* Cette évaluation a souligné la position unique du Cedefop dans les efforts pour relier la recherche et les politiques de FEP et recommande que son expertise soit utilisée pour établir une base de connaissances solides pour les politiques européennes de FEP. Elle conclut toutefois également que le Cedefop court le danger de trop disperser ses activités et recommande qu'il s'efforce de les concentrer.

Ces dernières années, le Cedefop a joué un rôle actif dans la promotion de politiques européennes de FEP aux niveaux européens les plus hauts, démontrant ses capacités de plusieurs manières.

- Le Cedefop a analysé les progrès accomplis dans le processus de Copenhague en s'appuyant sur des données probantes, les replaçant dans des contextes socioéconomiques nationaux et européens. À la suite de cela, un mandat plus important lui a été confié par le communiqué d'Helsinki⁽¹⁰⁾, le chargeant de surveiller les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la politique européenne de FEP et de faire rapport à leur sujet.
- Le Cedefop a rassemblé les meilleurs travaux de recherche sur la FEP afin d'interpréter les tendances actuelles et a encouragé une approche européenne de la résolution des problèmes dans ce domaine. Le Cedefop a fait la preuve de ses capacités à combler les lacunes en

⁽¹⁰⁾ *Communiqué d'Helsinki sur la coopération européenne renforcée pour l'enseignement et la formation professionnels: Communiqué des ministres européens de l'éducation et de la formation professionnelles, des partenaires sociaux européens et de la Commission européenne, réunis à Helsinki, le 5 décembre 2006 pour revoir les priorités et les stratégies du processus de Copenhague.* Bruxelles: Commission européenne, 2006. http://www.minedu.fi/export/sites/default/vet/2006/pdf/Helsinki_Communique_fr.pdf

objectif stratégique du Cedefop pour 2009-2011

connaissances en exécutant une analyse très nécessaire des besoins européens en qualifications, actuels et futurs. Ce travail a été reconnu dans la résolution du Conseil sur les compétences nouvelles pour des emplois nouveaux⁽¹¹⁾ et dans les conclusions du Conseil sur un plan d'action pour l'éducation et la formation des adultes⁽¹²⁾.

- Le Cedefop a contribué à renforcer la coopération européenne en participant en tant qu'expert à la conception, au développement et à la mise en œuvre d'outils comme Europass, le CEC, ECVET, de lignes directrices et principes communs pour la validation des acquis non formels, de mécanismes de coordination des politiques pour l'orientation et le conseil et du cadre commun d'assurance qualité.

- Depuis plus de 20 ans, à travers la gestion du programme de visites d'étude et de réseaux comme le réseau des enseignants et formateurs de la FEP, le Cedefop a favorisé l'entente et l'apprentissage par les pairs en rassemblant les acteurs concernés, les praticiens, les chercheurs et, en particulier, les partenaires sociaux, pour leur permettre d'apprendre les uns des autres et stimuler l'apparition d'idées et de pratiques nouvelles. En 2006, la Commission européenne a invité le Cedefop à coordonner le nouveau programme de visites d'étude consolidé du programme sur l'éducation et la formation tout au long de la vie⁽¹³⁾ de 2008 à 2013. Le nouveau programme de visites d'étude est beaucoup plus vaste et couvre à la fois l'éducation et la formation.
- Le Cedefop a donné la possibilité de s'exprimer aux milieux de la FEP, dont la structure est plus fragmentée et qui

⁽¹¹⁾ Conseil de l'Union européenne. Résolution du Conseil du 15 novembre 2007 sur les compétences nouvelles pour des emplois nouveaux. *Journal officiel de l'Union européenne*, 4 décembre 2007, n° C 290.

⁽¹²⁾ Conseil de l'Union européenne. Conclusions du Conseil du 22 mai sur l'éducation et la formation des adultes. *Journal officiel de l'Union européenne*, 6 juin 2008, n° C 140.

⁽¹³⁾ Conseil de l'Union européenne. Décision du Conseil établissant un programme d'action dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie. *Journal officiel de l'Union européenne*, 24 novembre 2006, n° L 327.

Objectif stratégique du Cedefop pour 2009-2011



ont donc parfois du mal à se faire entendre, et a déployé des efforts pour que la FEP bénéficie d'une estime égale à l'enseignement général.

Pour soutenir au maximum la Commission européenne, les États membres et les partenaires sociaux et répondre à leurs besoins distincts, du fait qu'ils élaborent et mettent en œuvre différents aspects des politiques européennes de FEP, les priorités du Cedefop pour 2009-2011 devront offrir:

- la continuité dans le soutien des priorités politiques européennes actuelles en matière de FEP, en s'appuyant sur ses points forts, son expertise et ses capacités démontrées;
- la concentration sur le développement des politiques européennes de FEP et le renforcement de la coopération européenne;
- la flexibilité, grâce à un cadre clair permettant une sélection de thèmes et d'activités visant à soutenir les politiques européennes de FEP et à contribuer à leur mise en œuvre.

Les priorités devront faire le lien entre la stratégie de Lisbonne et ce qui suivra. Elles devront permettre au Cedefop d'être un partenaire actif dans les discussions sur la nouvelle stratégie et de soutenir le passage à la mise en œuvre d'une politique européenne de FEP. Le Cedefop doit être capable de prévoir l'évolution des besoins de ses partenaires et d'y répondre par des propositions innovantes et les bases d'informations nécessaires.

«Renforcer la coopération européenne en matière de FEP grâce à l'information et l'expertise»

Conformément à l'article 8 de son règlement fondateur ⁽¹⁴⁾, le Cedefop établira un objectif stratégique d'ensemble, soutenu par quatre priorités, qui orientera ses programmes de travail et activités annuels. La priorité stratégique du Cedefop pour 2009-2011 est la suivante:

- contribuer à l'excellence en matière de FEP et renforcer la coopération européenne dans le développement, la

⁽¹⁴⁾ Voir note 2.

Priorités pour 2009-2011



mise en œuvre et l'évaluation des politiques européennes de FEP.

«Politiques européennes de FEP, tendances relatives aux qualifications et à l'éducation et à la formation, impact et visibilité de la FEP»

L'action du Cedefop sera axée sur quatre priorités:

- livrer des informations pour l'élaboration des politiques européennes de FEP;
- interpréter les tendances européennes relatives aux qualifications, aux compétences, à l'éducation et à la formation, ainsi que les défis à relever dans ces domaines⁽¹⁵⁾;
- évaluer les bénéfices de la FEP;
- rehausser le profil de la FEP.

Le Cedefop mettra en œuvre ces priorités par des travaux de recherche appliquée, l'analyse des politiques le soutien au

développement d'approches et outils européens, la promotion de l'apprentissage mutuel et par les pairs et une communication efficace.

Livrer des informations pour l'élaboration des politiques européennes de FEP

En visant à l'excellence dans la FEP, l'Union, ses États membres et les partenaires sociaux ont concentré leurs efforts sur les mesures nécessaires pour développer et améliorer la formation professionnelle tout au long de la vie. Cela les a conduits à repenser radicalement la FEP, son contenu, sa structure et ses méthodes de mise en œuvre, ainsi que ses liens avec l'éducation et la formation tout au long de la vie et d'autres politiques économiques ou sociales.

Les États membres remanient leur système de qualifications et élaborent des normes nouvelles reposant sur les résultats de l'apprentissage (voir le paragraphe 26). La mise en place de procédures d'assurance qualité pour favoriser une confiance mutuelle entre les

⁽¹⁵⁾ Voir la définition des aptitudes et des compétences dans la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'apprentissage tout au long de la vie. *Journal officiel de l'Union européenne*, 6 mai 2008, n° C 111.

bilité de la FEP



États membres, pour faciliter la mobilité transfrontalière et pour réduire les obstacles à l'éducation et la formation tout au long de la vie figure en bonne place parmi les priorités. Les mesures destinées à accroître l'attrait de la FEP par rapport à l'enseignement général et à la rendre plus réactive aux besoins du marché du travail sont à l'étude. De nouvelles méthodes de financement visant à augmenter les investissements publics et privés dans les ressources humaines par une répartition équitable des coûts et des responsabilités sont en cours d'examen. Des stratégies visant à garantir l'équité et l'efficacité des systèmes de FEP sont en cours d'élaboration, tandis qu'on renforce les services d'orientation pour améliorer le soutien à la formation ultérieure, la gestion de carrière et la fluidité des transitions entre les emplois, et pour stimuler la participation au marché du travail.

Les politiques européennes de FEP ont produit des résultats importants pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. Des outils européens comme Europass, le CEC (soutenu par des cadres de qualification sectoriels et

nationaux en évolution rapide), ECVET, les principes et lignes directrices européens pour la validation des acquis non formels et informels, les mécanismes de coordination des politiques pour l'orientation tout au long de la vie et le cadre d'assurance qualité modifient le rôle et le caractère de la FEP.

Ils facilitent l'accès à l'éducation et à la formation à divers niveaux aussi bien au sein des États membres qu'entre eux. Augmentant la transparence des parcours de formation, ils soutiennent la progression de l'apprentissage et les transferts entre différents contextes d'apprentissage. Cette évolution est d'une importance particulière pour les adultes qui ont besoin d'actualiser leurs compétences à différents stades de leur vie et ont actuellement du mal à accéder à la formation ou à progresser et à faire reconnaître leurs acquis.

Envisagé dans une perspective générale d'éducation et de formation tout au long de la vie, le rôle de la FEP évolue. Les démarcations entre la FEP et l'enseignement supérieur s'estompent, un



grand nombre de programmes de l'enseignement supérieur se rapprochant plus étroitement des besoins du marché du travail et exploitant des approches pédagogiques élaborées dans le cadre de la FEP. Les établissements d'enseignement supérieur s'intéressent également de plus en plus à la formation continue. Cependant, il reste encore à mettre en œuvre des stratégies globales d'éducation et de formation tout au long de la vie, qui intègrent l'enseignement général, l'enseignement supérieur, l'éducation des adultes et la FEP. Au printemps 2007, le Conseil européen⁽¹⁶⁾ a appelé à la création de liens plus solides entre la prochaine phase de la stratégie de Lisbonne et le programme de travail Éducation et formation 2010, notamment parce que de nombreuses politiques macro- et microéconomiques sont liées à des stratégies cohérentes et globales d'éducation et de formation tout au long

de la vie. Il est crucial d'adopter une approche globale reliant la formation tout au long de la vie et la FEP à d'autres domaines politiques: macroéconomie, emploi, concurrence, entreprise, recherche et innovation, et protection sociale⁽¹⁷⁾.

La stratégie de Lisbonne 2000-2010 et le programme de travail Éducation et formation 2010 touchent à leur fin et leurs successeurs doivent prévoir une politique de FEP européenne anticipant les changements importants qui se produiront après 2010, de manière à établir et à atteindre des normes d'excellence internationale. L'analyse des mesures adoptées par les États membres pour relever ces défis peut stimuler l'apparition d'idées, l'innovation et l'émergence de nouvelles politiques nationales. La

⁽¹⁶⁾ Conseil européen de Bruxelles. *Conclusions de la présidence, 8/9 mars 2007*. http://www.consilium.europa.eu/cms3_applications/applications/newsroom/LoadDocument.asp?directory=fr/ec/&filename=93141.pdf

⁽¹⁷⁾ Conseil de l'Union européenne. *2008 joint progress report of the Council and the Commission on the implementation of the 'Education & training 2010' work programme – Delivering lifelong learning for knowledge, creativity and innovation*, 5 avril 2008, doc. 2008/C 86/01 et Conseil de l'Union européenne. *Messages clés en matière d'éducation et de formation adressés au Conseil européen de printemps*, 25 janvier 2008, doc. 5586/08.

livrer des informations les politiques européennes de FEP

coopération européenne menée en soutien des politiques nationales peut être renforcée par de nouveaux objectifs partagés conduisant à des principes, lignes directrices, recommandations et instruments communs, ainsi qu'à des statistiques et indicateurs nouveaux permettant de rendre compte du processus, de le surveiller et de l'évaluer. L'élaboration d'une politique de FEP européenne appropriée pour l'avenir demande une base d'informations solides.

- *Le Cedefop continuera à collaborer étroitement avec ses partenaires, suivant systématiquement les progrès accomplis dans les États membres par le biais de son réseau Refernet, d'autres réseaux et de projets particuliers. Ces travaux fourniront les données essentielles pour l'analyse comparative des politiques et pour que le Cedefop établisse des rapports sur les mesures mises en œuvre par les États membres en vue d'atteindre les buts politiques partagés et de mettre en œuvre les outils et principes déterminés en commun, et sur la manière dont ils évaluent leurs progrès.*
- *Le Cedefop sera à l'avant-garde du débat sur la FEP et sur son rôle dans l'éducation et la formation tout au long de la vie; il identifiera les thèmes et sujets appropriés, en particulier dans les domaines où d'autres connaissances sont nécessaires, afin de soutenir l'ordre du jour européen relatif à la politique et à la recherche en matière de FEP. Le Cedefop reliera ses activités de recherche aux initiatives politiques nationales et européennes.*
- *Avec son expertise, le Cedefop soutiendra la Commission européenne en effectuant le suivi des propositions soumises au Conseil et au Parlement sur le CEC, ECVET, l'assurance qualité de la FEP et l'amélioration de l'orientation tout au long de la vie⁽¹⁸⁾. Le Cedefop travaillera à stimuler la*

⁽¹⁸⁾ Conseil de l'Union européenne. *Projet de résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États Membres réunis au sein du Conseil relative au renforcement des politiques, des systèmes et des pratiques dans le domaine de l'orientation tout au long de la vie en Europe*. Bruxelles: Conseil de l'Union européenne, 2004. Disponible sur Internet: http://ec.europa.eu/education/policies/2010/doc/resolution2004_fr.pdf



confiance nécessaire pour inciter les institutions et les parties prenantes au niveau national et sectoriel à utiliser le CEC. Le Cedefop étudiera la manière dont les cadres nationaux et sectoriels de certifications sont élaborés et mis en œuvre, et analysera leur capacité à réduire les obstacles à la mobilité et à l'éducation et la formation tout au long de la vie.

- *Le Cedefop analysera le rôle de la FEP dans l'incitation des adultes à se former et son effet sur les stratégies en matière d'éducation et de formation tout au long de la vie. Par ses réseaux et son programme de visites d'étude (qui couvre désormais l'ensemble de l'éducation et de la formation), il stimulera l'apprentissage mutuel et l'intégration de la FEP à l'éducation et à la formation tout au long de la vie.*
- *La base de données des systèmes nationaux de FEP du Cedefop (eKnowVet) continuera à fournir des informations sur la FEP ainsi que sur le contexte et les raisons des politiques adoptées dans les États membres.*

Interpréter les tendances relatives aux qualifications, aux compétences et à l'éducation et à la formation

Tout en étant conscients que les qualifications demandées évolueront, nous avons besoin d'informations plus nombreuses et de meilleure qualité pour comprendre les interactions entre l'offre et la demande de qualifications ainsi que l'inadéquation des qualifications observée au niveau national et européen. Cela revêt une importance particulière étant donné la forte proportion de PME en Europe. Celles-ci créent la plupart des emplois mais n'offrent souvent aux travailleurs que des possibilités limitées d'améliorer leurs qualifications⁽¹⁹⁾. Les politiques de FEP devanceront mieux les besoins si les décideurs disposent d'informations solides leur permettant d'identifier et de mieux prévoir les besoins nouveaux, naissants ou changeants en qualifications. La résolution du Conseil du 15 novembre 2007 sur les compétences nouvelles pour des emplois nouveaux⁽²⁰⁾ fait remarquer que la disponibilité d'informations sur les

⁽¹⁹⁾ Voir note 5.

⁽²⁰⁾ Voir note 11.

ances éennes

pénuries de compétences peut aider considérablement les travailleurs à s'adapter au changement. Mais peu de pays possèdent des infrastructures qui leur permettent de recueillir des informations solides et fiables sur le marché du travail et de mener des activités de prévision. En outre, on ne sait pas grand chose sur les besoins en compétences des entreprises et sur les moyens permettant de les identifier. L'amélioration de la surveillance et de la prévision des besoins futurs en matière de compétences figure parmi les objectifs de la stratégie révisée de Lisbonne 2008-2010⁽²¹⁾. Le Conseil «Éducation, jeunesse et culture» recommande le réexamen, au niveau européen, des besoins en compétences futurs⁽²²⁾. En outre, en mars 2008, le Conseil européen a élargi l'horizon pour l'évaluation des demandes futures de compétences à 2020⁽²³⁾.

Pour aider les citoyens à développer les savoirs, aptitudes et compétences nécessaires, il est également important de comprendre comment ils les acquièrent et comment ce qu'ils apprennent est mesuré. Cela concerne les enseignants et formateurs de FEP. Ils doivent pouvoir mettre à jour leurs compétences étant donné que les nouvelles demandes d'une FEP européenne moderne changent et leur donnent un rôle accru. Dans le passé, les caractéristiques institutionnelles de l'apprentissage, le moment, le lieu et les modalités de sa mise en œuvre ont déterminé la nature, l'importance et le niveau des qualifications par rapport aux autres. Cependant, l'attention se porte aujourd'hui sur les résultats de l'apprentissage, à savoir ce que l'apprenant sait, comprend ou peut exécuter à la fin de toute séquence d'apprentissage. Cette tendance reconnaît la valeur et la pertinence des acquis réalisés dans différents contextes, que ce

⁽²¹⁾ Commission européenne. *Proposition de programme communautaire de Lisbonne* (doc. COM (2007) 804 final). Luxembourg, 11 décembre 2007.

⁽²²⁾ Voir note 17.

⁽²³⁾ Conseil européen de Bruxelles – 13 et 14 mars 2008 – *Conclusions de la Présidence* (7652/08). 14.3.2008. http://www.eu2008.si/fr/News_and_Documents/Council_Conclusions/March/0314EC_presidency_conclusions.pdf



évaluer les bénéfices de

soit l'école, le travail, les loisirs ou les pays étrangers. Par conséquent, il est nécessaire d'élaborer des parcours d'apprentissage cohérents, ouverts et flexibles, englobant l'apprentissage formel, non formel et informel. Il est également nécessaire de comprendre ce que ce changement signifie pour les établissements de FEP, les programmes, l'enseignement et la formation et pour l'évaluation des savoirs, aptitudes et compétences. Les résultats de l'apprentissage sont à la base du CEC et des cadres de qualifications nationaux et sectoriels qui se constituent rapidement, ainsi que d'autres outils européens comme Europass ou ECVET. La viabilité des résultats de l'apprentissage en tant que principe sous-jacent des politiques européennes de FEP et d'éducation et de formation tout au long de la vie et les modalités optimales de son application à différentes fins nécessitent une analyse rigoureuse.

- *Le Cedefop élaborera une approche commune de la prévision régulière de l'offre et de la demande européenne de qualifications pour déterminer et*

expliquer les déséquilibres et inadéquations éventuels dans les années à venir et pour améliorer les données et les méthodes.

Conformément à la résolution du Conseil sur les compétences nouvelles pour des emplois nouveaux⁽²⁴⁾, le Cedefop continuera à développer son réseau Skillsnet pour construire un système européen de prévision des besoins en matière de qualifications.

- *Avec le soutien des partenaires sociaux et en utilisant les travaux de recherche et l'expertise existant au niveau national et international, le Cedefop analysera les besoins en qualifications et compétences dans les secteurs ou domaines d'importance stratégique. Il étudiera la possibilité de mettre en place une approche européenne commune des enquêtes en entreprises sur les besoins de compétences et de formation et mènera de telles enquêtes.*
- *Le Cedefop continuera d'examiner l'influence du passage à une approche fondée sur les résultats de l'apprentissage sur l'offre de FEP et*

⁽²⁴⁾ Voir note 11.



l'élaboration des programmes, la conception des méthodologies d'évaluation, et les pratiques d'enseignement et de formation. Ce faisant, le Cedefop analysera également les limites éventuelles de l'approche fondée sur les résultats de l'apprentissage.

- *Le Cedefop travaillera à rendre compatibles les outils européens basés sur les résultats de l'apprentissage, notamment le CEC, ECVET et Europass. Le Cedefop veillera à ce que le site web Europass fournisse des informations et des services aux citoyens. Le Cedefop poursuivra ses travaux sur l'orientation et le conseil, ainsi que sur la validation des qualifications et des compétences, et examinera leurs effets sur l'amélioration de l'éducation des adultes.*
- *Le Cedefop utilisera son réseau d'enseignants et de formateurs de la FEP (TTnet) pour contribuer à élaborer un cadre qui décrive leurs rôles, aptitudes et compétences fondamentaux. Le Cedefop diffusera également des informations sur les changements que connaît la profession*

d'enseignant et de formateur de la FEP au niveau national et européen.

Évaluer les bénéfices de la FEP

Le communiqué d'Helsinki a fait remarquer que la FEP peut favoriser l'excellence et l'inclusion sociale. Une FEP de niveau international contribue à l'excellence en augmentant le capital humain et social qui, avec la recherche et le développement ainsi que la diffusion des connaissances, figure parmi les principaux déterminants de la croissance économique à long terme. Les investissements réalisés par les entreprises dans le développement des compétences peuvent augmenter de manière substantielle la productivité, la compétitivité, la rentabilité, voire la performance boursière. Les individus eux-mêmes tirent des avantages de la FEP car elle leur permet d'améliorer leurs perspectives d'emploi et leur carrière. L'investissement dans les compétences figure également au cœur des priorités sociales de l'UE⁽²⁵⁾. La FEP est utilisée

⁽²⁵⁾ Voir note 6.



comme un outil pour réduire radicalement les abandons scolaires prématurés, veiller à ce que les jeunes soient équipés de compétences adéquates et renforcer le soutien des travailleurs peu qualifiés, des personnes issues de l'immigration et des personnes handicapées, ainsi que d'autres publics marginalisés ou vulnérables.

Bien qu'ils en perçoivent les avantages, les secteurs public et privé (entreprises et individus) réalisent relativement peu d'investissements dans les compétences en Europe. Les personnes qui retireraient le plus d'avantages de la formation n'en bénéficient souvent pas. Même si l'on atteint l'objectif européen⁽²⁶⁾ fixé pour 2010, le nombre d'adultes qui participent à l'éducation et à la formation restera faible. Bien qu'il existe des études sur les avantages de la formation, on ne dispose pas encore de suffisamment d'informations sur l'impact plus spécifique

de la FEP et sur ses bénéficiaires. Cela suppose que les incitations justes à investir dans la FEP font défaut. Souvent, comme les avantages de la formation ne sont pas visibles immédiatement, d'autres priorités plus tangibles font l'objet d'investissements aux dépens des compétences. Il est essentiel de comprendre le rôle joué par la FEP dans la carrière, l'employabilité et l'inclusion sociale d'une personne et son impact sur la croissance économique et la productivité pour évaluer les investissements dans la FEP. En faisant la preuve de ses retombées positives, on peut aussi informer les entreprises et les individus et les inciter à y investir.

- *Le Cedefop étudiera le retour sur investissement et les bénéfices spécifiques de la FEP pour les personnes, les entreprises, l'économie et la société. Ces bénéfices incluront les rendements financiers ainsi qu'économiques (emploi, productivité, croissance) et les avantages sociaux (inclusion et cohésion sociales). Il suscitera de nouvelles recherches*

⁽²⁶⁾ Participation de 12,5 % des actifs de 25-64 ans à une activité de formation à un moment donné au cours des quatre semaines précédant le moment où la question leur est posée dans le cadre de l'enquête sur les forces de travail.



pour combler le manque de connaissances dans ce domaine politique clé qui n'a pas fait l'objet de recherches suffisantes.

- *Le Cedefop étudiera les problèmes de la mesure des investissements publics et privés dans la FEP et examinera les mesures les plus appropriées. Les travaux du Cedefop sur les statistiques et les indicateurs faciliteront l'exploitation des données existantes et l'élaboration de critères et d'indicateurs permettant de recueillir des informations plus précises et plus claires sur la FEP, son développement et son impact.*

Rehausser le profil de la FEP

L'amélioration du profil de la FEP et la sensibilisation du public au rôle important qu'elle joue dans l'éducation et la formation tout au long de la vie nécessitent une communication efficace. La politique de communication du Cedefop sera axée plus fortement sur le soutien à l'élaboration des politiques. Elle doit respecter un juste équilibre entre le

soutien des besoins spécifiques d'informations des décideurs, y compris les partenaires sociaux, et son rôle de source ouverte d'informations pour la communauté plus large de la FEP, y compris les chercheurs, les praticiens et le grand public. Cela nécessite une sélection ciblée du contenu et un équilibre adéquat entre les médias imprimés et électroniques, ainsi que la mise en place de bases de données en ligne moins complexes. Les efforts doivent porter sur la création de ressources d'information conviviales et faciles à consulter.

- *Le Cedefop fournira des informations objectives, fiables, en temps utile et si possible comparables, axées plus fortement sur l'information brève aux décideurs. Par l'intermédiaire de son portail web, le Cedefop améliorera la cohérence et l'exploitabilité de ses informations en ligne. Le Cedefop surveillera les besoins des principaux groupes cibles pour veiller à utiliser les moyens de communication les plus appropriés, sous une forme et dans un langage clairs et accessibles au public visé.*

Évaluation des résultats

S'efforcer d'
améliorer
sa performance

- *Le Cedefop continuera à fournir une plate-forme pour la diffusion de la recherche européenne sur la FEP et les questions qui s'y rapportent à travers ses publications et son système d'informations.*
- *Le Cedefop soutiendra les partenaires sociaux, en particulier en encourageant leur participation au programme de visites d'étude, aux réseaux et aux groupes de travail.*

«Le Cedefop s'efforcera constamment d'améliorer sa performance»

Les programmes de travail annuel du Cedefop décriront les activités opérationnelles qui, dans l'année concernée, mettront en œuvre les quatre priorités. Ils souligneront également les objectifs de ces activités, qui seront assortis chaque fois que possible d'indicateurs mesurables pour les effets et résultats attendus et les ressources qui leur sont allouées.

Le Cedefop évaluera l'efficacité de son réalignement organisationnel et stratégique en faveur du soutien à l'élaboration des politiques. Pour améliorer la qualité de ses activités, processus et produits, le Cedefop développera une culture et des capacités d'évaluation qui se concrétiseront par des évaluations régulières ex-ante et ex-post. Le Cedefop examinera ses propres réalisations et évaluera la performance de ses partenaires. Il établira des indicateurs spécifiques de production et de résultats dans ses programmes de travail annuel et plans de gestion, afin d'effectuer un suivi de ses résultats. Le suivi et l'évaluation soutiendront la gestion des projets et faciliteront la répartition efficace des ressources.

Le Cedefop tentera de prévoir les changements importants à l'ordre du jour dans la politique européenne de FEP et d'ajuster ses priorités et programmes de travail en conséquence.





Centre européen pour le développement de la formation professionnelle

Priorités à moyen terme du Cedefop 2009-2011

Renforcer la coopération européenne
en matière de formation professionnelle
grâce à l'information et l'expertise:
continuité, concentration et flexibilité



CEDEFOP

Luxembourg:

Office des publications officielles des Communautés européennes

2009 – VI, 22 p. – 17 x 24 cm

ISBN 978-92-896-0565-6

ISSN 1831-1997

N° de catalogue: TI-AL-08-001-FR-C

Gratuit – 4081 FR –



Priorités à moyen terme du Cedefop

Renforcer la coopération européenne
en matière de formation professionnelle
grâce à l'information et l'expertise:
continuité, concentration et flexibilité

2009-2011

**CEDEFOP**

Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle

Europe 123, 570 01 Thessaloniki (Pylea), GRÈCE
Adresse postale: PO Box 22427, 551 02 Thessaloniki, GRÈCE
Tél. +30 2310490111, Fax +30 2310490020
E-mail: info@cedefop.europa.eu
www.cedefop.europa.eu

Gratuit – Disponible sur demande adressée au Cedefop 4081 FR



Office des publications

Publications.europa.eu

ISBN 978-92-896-0565-6



9 789289 605656